



La newsletter **développement durable** de la FFESSM

n°1 Février 2014

LES 10
ENGAGEMENTS DD
DE LA FFESSM

LE GUIDE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEVENEZ UNE
SENTINELLE
BLEUE

LES ACTIONS DD
DES CLUBS ET
COMITES

LES RESSOURCES
DEVELOPPEMENT
DURABLE

EDITO

Quel plongeur ne s'est pas déjà interrogé sur la façon dont il peut limiter son impact sur l'environnement? Si la FFESSM développe, promeut ou relaie auprès des clubs et licenciés différents dispositifs permettant de réduire l'empreinte environnementale du plongeur sur le milieu naturel, à terre et sous l'eau, la problématique de la plongée et du développement durable englobe également les actions entreprises dans les sphères sociales et économiques: promotion de la santé par le sport, plan de féminisation, Handisub, actions en milieu scolaire, participation à un plan de développement touristique, organisation de mouillages écologiques, participation aux instances de concertation, promotion des sciences participatives... Autant d'actions qui visent à rendre les activités subaquatiques plus responsables, et qui permettent de contribuer au développement et à la reconnaissance des sports subaquatiques, en même temps qu'à la préservation des mers, des lacs et des rivières.

Avec cette newsletter, nous avons souhaité vous informer régulièrement des actions de la FFESSM au plan national ou dans les organismes déconcentrés, et des ressources à votre dispositions. Bonne lecture!

Sylvie GAUCHET
Vice-Présidente FFESSM
Déléguée au développement durable

Jean-Louis BLANCHARD
Président FFESSM

LES ACTUALITES FEDERALES



UNE CHARGEE DE MISSION AU SIEGE DE LA FFESSM ET UN RESEAU DE

REFERENTS DANS LES OD

Julie TINETTI a rejoint l'équipe du siège de la FFESSM en septembre dernier, afin de consolider la politique de développement durable. Elle suit les nombreux dossiers nationaux en lien étroit avec les élus du Comité directeur national, et peut également accompagner les Comités et les Commissions nationales dans l'appropriation du développement durable par chaque structure et dans la mise en place d'actions spécifiques. Des échanges en région peuvent être organisés, lors des journées des présidents et des secrétaires de clubs notamment.

Un réseau de **référénts sur le développement durable au sein des OD** est en cours de constitution afin d'assurer le lien entre l'action nationale et les actions conduites localement.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)

Accès direct au support de présentation: [cliquez ici](#)

Contact: jtinetti@ffessm.fr



LES ENGAGEMENTS DE LA FFESSM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La FFESSM a rassemblé dans un document unique et synthétique **les 10 engagements-clés dans lequel sa politique de développement durable s'inscrit**. L'objectif est d'apporter à chaque comité et à chaque club un support pédagogique, à la fois facile à décliner auprès des licenciés, et facile à valoriser auprès des partenaires institutionnels : commune ou groupement de communes, conseil général ou conseil régional.

Une affiche est en téléchargement sur le site fédéral et des fiches pratiques seront déclinées sur chaque sujet. Chaque comité est invité à contribuer à la vie de cet outil par des propositions et des exemples.

Contact: jtinetti@ffessm.fr

Téléchargement affiche:

- Version simple: [format affiche 40x60cm](#) - [format web](#)
- Version développée: [format affiche 40x60cm](#) - [format web](#)



FICHES CONSEIL POUR PARTICIPER A LA CONCERTATION SUR LES AIRES MARINES PROTEGEES

Vous participez aux instances de gestion ou de concertation d'une zone Natura 2000? d'un parc naturel marin? d'une réserve naturelle? Pour vous aider à identifier le champ couvert par les différentes instances maritimes et littorales, en comprendre le mode de gestion et de concertation dont disposent les représentants élus, la FFESSM met à votre disposition une série de fiches explicatives. Les deux premières sont d'ores et déjà disponibles:

- Les "**instances mer**": présentation de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, des Conseils Maritimes de Façade et du Conseil National de la Mer et des Littoraux: [télécharger la fiche](#)

- Présentation de la **classification générale des Aires Marines Protégées**: [télécharger la fiche](#)

UN ESPACE DEVELOPPEMENT DURABLE SUR LE SITE INTERNET FEDERAL

Un espace a été créé pour mettre à disposition des OD, des clubs et des licenciés, des outils; des guides et des exemples permettant de décliner le développement durable dans les différentes activités subaquatiques. Il s'organise actuellement en cinq rubriques:



- [Guide de la FFESSM pour le développement durable](#) (2011)
- [Informations diverses](#), avec des éléments sur les enjeux DD pour les sports subaquatiques et des outils (affiche sur les écogestes du plongeur, question de l'implantation des mouillages sur les sites de plongée, etc.)
- [Réseau des Sentinelles Bleues®](#) ou comment s'impliquer dans des démarches de sciences participatives
- [Actions développement durable des clubs et comités FFESSM](#): recensement d'initiatives locales
- [Ressources développement durable](#): une sélection de ressources transversales, environnementales, économiques et propres à l'organisation de manifestations écoresponsables.

VALORISER ET FAIRE CONNAITRE VOS ACTIONS



Que votre structure soit engagée sur des **actions environnementales** (organisation de mouillages écologiques, participation à des instances de concertation, club éco-labellisé, ...), **sociales** (promotion de la santé par le sport, plan de féminisation, handisub, actions en milieu scolaire, ...), ou **économiques** (développement des activités subaquatiques, participation à un plan de développement touristique, ...), **n'hésitez pas à nous en faire part!** Chaque newsletter présentera une ou plusieurs initiatives marquantes.

Contact: jtinetti@ffessm.fr



LES ACTIONS ECO-RESPONSABLES DANS L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014 DE LA FFESSM

L'Assemblée Générale nationale 2014 de la FFESSM aura lieu en Avignon, dans le Palais des Papes, les 5 et 6 avril prochains. A cette occasion, un certain nombre d'initiatives ont été prises afin d'amorcer une organisation éco-responsable de l'évènement, parmi lesquelles:

- choix d'un site respectant le tri sélectif, et proposant des traiteurs locaux;
- création d'un [site de covoiturage](#) dédié;
- hôtellerie de proximité pour éviter les déplacements;
- actions de sensibilisation sur le développement durable: un stand DD sera tenu pendant l'AG, et une **réunion sur le thème des "engagements de la FFESSM pour le développement durable"** aura lieu le samedi 5 avril de 14h00 à 16h00 (salle Planèterie 1), ouverte à tous et notamment aux référents développement durable.

Accès au site de l'AG 2014 du Codep 84: [cliquez ici](#)

CONTRIBUTION A LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU MILIEU MARIN

La FFESSM défend les valeurs et la place des activités subaquatiques dans les politiques publiques de la mer au sein des quatre Conseils Maritimes de Façade mis en place (Manche Est - Mer du Nord, Nord-Atlantique Manche-Ouest, Sud-Atlantique, Méditerranée). Elle émet un certain nombre d'avis auprès des autorités publiques sur les mesures qui peuvent impacter les activités subaquatiques et l'accès à l'espace marin: fréquentation, mesures de protection, éolien en mer, exploitation de granulats marins, pêche de loisir, mouillages organisés, etc.



Pour instruire ces sujets et peser davantage dans la décision, la FFESSM conduit une veille sur les textes en préparation, consulte si besoin les Commissions nationales et comités concernés, et coordonne une réponse nationale harmonisée.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

PARTENARIAT LONGITUDE 181 - FFESSM



Dans le prolongement de la Charte Internationale du Plongeur Responsable, la FFESSM a signé une convention de partenariat avec Longitude 181 Nature en 2012. Cette convention a été reconduite lors du Salon Mondial de la Plongée en janvier dernier. Elle a pour objet :

- d'aider à recenser les centres de plongée affiliés ou agréés à la FFESSM qui s'engagent à plonger différemment en préservant l'environnement à travers une démarche éco-responsable, en prenant en compte la connaissance du milieu, la diminution de l'impact, les actions pour la préservation à long terme, les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement;
- de faire la promotion du Guide International des Centres de Plongée Eco Responsables auprès des structures affiliées et agréées FFESSM.

Pour en savoir plus sur les actions de Longitude 181: [cliquez ici](#)

L'ACTUALITE DE NOS PARTENAIRES



CONCOURS POCKET FILM "JE SUIS ECOSPORTIF(ve) 2"

Le concours Pocket film (organisé par le Ministère des Sports du 11 décembre 2013 au 16 mars 2014) « Je suis éco-sportif 2 » invite les internautes pratiquant sportifs à réaliser avec un appareil numérique de leur choix (caméscope, appareil photo/vidéo numérique, smartphone, etc.) un film court, d'un maximum de deux minutes, et à le déposer en ligne sur la plateforme concours Pocket Film « Je suis éco-sportif(ve) » sur le site Dailymotion. Les participants doivent mettre en scène avec humour, pertinence et poésie, le **comportement écoresponsable dans leurs pratiques sportives**. Remise des prix du concours : début avril lors de la semaine du développement durable.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)

PROJET DE LOI SUR LA BIODIVERSITE

Un projet de loi sur la biodiversité est actuellement à l'étude. Il prévoit un panel d'outils pour préserver et restaurer la biodiversité : la création d'une Agence française pour la biodiversité, la simplification des zonages environnementaux, la création de nouveaux outils juridiques...

La FFESSM, via le Conseil National de la Mer et du Littoral, suit l'évolution de

la partie marine du projet de loi. Elle veille en particulier à l'équilibre des réglementations entre pêche de loisir et pêche professionnelle et aux évolutions des mesures de protection en mer.



Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)

LANCEMENT OFFICIEL DE L'OUTIL "BILAN CARBONE® EVENEMENT SPORTIF"



Adapté aux spécificités de l'événementiel sportif, cet outil respecte la méthodologie Bilan Carbone®. Il présente trois améliorations :

- la création de facteurs d'émissions spécifiques à l'événementiel sportif,
- la sectorisation des émissions par type de public,
- une adaptation de l'interface.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



LES INITIATIVES OCEANES 2014: "JETER EN MER, C'EST JETER PAR TERRE !"

La FFESSM a reconduit récemment la convention de partenariat qui la lie à Surfrider Foundation Europe. Cette année, les Initiatives Océanes (20-23 mars 2014) seront axées sur une campagne « Amont-Aval » représentant le cycle de l'eau de la montagne à l'océan en passant par les rivières. Surfrider permet aux participants de prendre part à une opération d'études et d'observations des déchets et fournit gratuitement un kit de l'organisateur qui vise à l'accompagner dans l'organisation de son événement et la diffusion pédagogique du message porté.

N'hésitez pas à nous faire savoir que votre club participe en organisant une journée de ramassage de déchets en mer!

Contact: jtinetti@fessm.fr

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



LE PROJET 65 MILLIONS D'OBSERVATEURS ET LE DISPOSITIF VIGIE-MER

Les initiatives de sciences participatives en mer (littoral, en surface et en plongée) sont nombreuses mais dispersées. L'Agence des Aires Marines Protégées, en s'appuyant sur les porteurs d'initiatives et des organismes nationaux tels que la FFESSM, tente de les coordonner et de les promouvoir dans le paysage scientifique et institutionnel depuis quelques années, et plus récemment avec le projet "65 Millions d'Observateurs" qui regroupe 4 dispositifs nationaux de sciences participatives: Vigie-Nature, Vigie-Ecole, Vigie-Mer et Vigie-Ciel.

Pour **Vigie-Mer**, la participation à ce projet collectif est l'occasion unique de rentrer dans une phase opérationnelle et de bénéficier de tous les outils prévus tout en contribuant à leur conception. La FFESSM fait partie du groupe consultatif Vigie-Mer récemment mis en place, afin d'y intégrer **DORIS** et **BioObs**, les outils fédéraux de science participative.

Contact: jtinetti@fessm.fr



LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 1er AU 7 AVRIL 2014

Comme chaque année, le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie vous donne rendez-vous pour la semaine du développement durable du 1er au 7 avril.

La thématique 2014 est: "consommer autrement". Au-delà de cette thématique annuelle, l'appel à projets est ouvert à tous les champs du développement durable, et notamment les projets en lien avec le secteur mer/littoral.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)

Toutes les réponses à vos questions se trouvent dans la [FAQ](#): quels types de manifestations organiser? pourquoi et comment s'inscrire? Quels sont les critères de sélection?...



SURICATE, TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

Dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, une plateforme de veille "Suricate, tous sentinelles des sports de nature" a été lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports. Suricate permet de signaler les problèmes que vous pouvez rencontrer lors de vos activités sportives et de loisirs de nature. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Remplissez le formulaire, localisez le problème et cliquez sur envoyer. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils généraux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

Pour avoir accès à la plateforme: [cliquez ici](#)



UNE BROCHURE POUR DECOUVRIR LES PARCS NATURELS MARINS

L'Agence des Aires Marines Protégées a publié un guide sur les parcs naturels marins de France et d'Outre-mer. Après un rappel sur le rôle de l'Agence et l'intérêt de créer un parc naturel marin, le guide présente les 5 parcs existants: Iroise, Mayotte, les Glorieuses, le Golfe du Lion et celui des estuaires picards et de la mer d'Opale. La brochure présente également les parcs en projet: l'estuaire de la Gironde et des pertuis charentais, le bassin d'Arcachon, le golfe normand-breton et enfin, celui de la Martinique.

Pour avoir accès à la brochure: [cliquez ici](#)

SUBAQUA EN PARLE...



COMBINAISONS: POLLUEUSES SOURNOISES? (p.20-21)

Etat des lieux des possibilités de réduction de l'impact environnemental des combinaisons de plongée

Le Néoprène n'apparaît pas, stricto sensu, comme une matière recyclable et un plongeur renouvelle son vêtement en moyenne tous les deux à cinq ans...Comment, dans ces conditions, réduire l'impact environnemental induit par nos combinaisons de plongée ?

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



CONSEIL MARITIME DE LA FACADE MEDITERRANEENNE (p.15)

Prolongation d'un moratoire de 10 ans pour la pêche au mérou et création d'un moratoire de 5 ans pour la pêche au corb en Méditerranée, relayé également sur le site fédéral.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



3e CONGRES DES AIRES MARINES PROTEGEES - IMPAC3 (p.10)

Participation de la FFESSM via les représentants de la CNEBS pour une présentation de DORIS et BioObs.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



"MARSEILLE DANS TOUS SES ETATS": LE 40e FESTIVAL DE L'IMAGE SOUS-MARINE (p.8)

Présentation du festival et palmarès 2013

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



3e EDITION DE LA "FAITES DE LA PLONGEE" (p.73)

Les 14 et 15 septembre 2013 s'est tenue la 2^e édition de « Faites de la plongée » à la gravière du Fort de Holtzheim, éco-manifestation organisée autour de la présentation des différentes disciplines, de la mise en avant des pratiques féminines, de la découverte de l'écosystème des gravières d'Alsace, etc.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



UN COLLEGE FEMININ AU CODEP 59 (p.76)

Lancement d'un collège dédié aux actions de féminisation des activités subaquatiques : enquête auprès des licenciées de la région Nord sur les motivations féminines à la pratiques des différentes disciplines, mise en place d'un suivi des participations, etc.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)

FFESSM

24, Quai de Rive Neuve
13 284 Marseille Cedex 07
Tél : +33 (0)4.91.33.99.31
Fax : +33 (0)4.91.54.77.43
N° indigo : 0 820 000 457
www.ffessm.fr

